



## Université du Temps Libre du Pays de Brocéliande 35

Association déclarée en Préfecture le 06.02.1998 (publication au Journal Officiel du 28.02.1998)

Siège social et bureau d'accueil : **Hôtel Montfort-Communauté 4 place du Tribunal 35160 MONTFORT**  
Siret : **419.000.963.00027**  
Téléphone : **09.66.13.46.85**  
Site internet : [utlbroceliande35.bzh](http://utlbroceliande35.bzh)  
Courriel : [utlbroceliande@orange.fr](mailto:utlbroceliande@orange.fr)

Madame, Monsieur,

Le Président de l'UTL et le Conseil d'Administration vous invitent à participer à l'Assemblée Générale Mixte (Extraordinaire & Ordinaire) de notre association.

**Mardi 04 octobre 2022 à 14h00**  
**à la Salle du Théodore Botrel à Saint-Méen-le-Grand**

### Ordre du jour :

À partir de 13h30 : Accueil et émargement

À partir de 14h :

Mot de bienvenue du Président de l'UTL  
Intervention des invités

**AG Extraordinaire** : présentation et adoption des nouveaux statuts

**AG Ordinaire** de l'exercice 2021-2022 :

- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier
- Rapport des contrôleurs aux comptes
- Point sur les activités et les perspectives
- Renouvellement des membres du CA
- Rapport d'orientation

À partir de 16h :

Moment convivial autour du verre de l'amitié,  
Animation par le groupe musical "Musique et Chants du Monde".

P°/ le Conseil d'administration,  
Daniel LEBLANC  
Président de l'UTL



**Bon pour POUVOIR - (AGM du 04 octobre 2022)**

ne pouvant assister à l'Assemblée Générale Mixte (Extraordinaire et Ordinaire) de l'association « UTL du pays de Brocéliande 35 », le 04 octobre 2022,

Mme, M..... , carte d'adhérent n° ....

donne pouvoir à Mme, M....., carte d'adhérent n° ....

Date et Signature :